

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 37 (2000)
Heft: 1449

Rubrik: Médias et sport

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chancelier du Reich

Redécouvrir Helmut Schmidt, homme d'Etat allemand à la fin des années septante et pianiste virtuose.

VOICI QUELQUE TEMPS, une amie à moi fait l'acquisition dans un super-marché d'un CD consacré à un concerto de Mozart pour trois pianos, joué par le Philharmonique de Londres, avec la participation de trois virtuoses allemands.

Peut-être connaissez-vous l'histoire?

Sur l'enveloppe, la photo des trois virtuoses : à gauche et à droite, deux noms de moi inconnus; au centre, un dénommé Helmut Schmidt... Dont la photo ressemblait étonnamment à l'ancien chancelier de la Bundesrepublik, le successeur de Willy Brandt, le prédecesseur de Kohl!

L'éloge des compagnons de route

Je me suis dit : Bien. Il y a sans doute deux Helmut Schmidt; «ils» auront pris dans les archives la première photo venue – il doit y en avoir d'innombrables!

Eh bien non: il s'agit bien de l'ancien chancelier. Quand, en 1982, il s'est retiré de la politique, économiste de formation, il a repris son activité de pianiste! Il faut être Allemand pour être à la fois pianiste-virtuose et chancelier!

Comme j'avais lu des articles sur l'un de ses récents livres – il a beaucoup écrit – un livre dont on disait qu'il était très critique en face de la réunification, je me le suis procuré, ainsi que deux autres :

Jahrhundertwende (en français Tournant du Siècle – Conversations avec Giscard d'Estaing, Kissinger, Gorbatshow, Helmut Kohl, etc.)

Weggärtner (Compagnons de route. Souvenirs et Réflexions)

Je dois l'avouer: je n'avais pas beaucoup de sympathie pour Helmut Schmidt! J'avais connu à Hambourg Ulrike Meinhof, qui n'était pas, à l'époque, terroriste, mais pacifiste luttant de toutes ses forces contre le réarmement allemand.

Or *Weggärtner* est un livre admirable: par sa modestie (Schmidt parle du concert de Londres et exprime sa reconnaissance envers les deux pianistes qui ont bien voulu accepter de jouer avec un amateur, lequel avait fait un peu de piano dans sa jeunesse), par sa générosité à l'égard de (presque) tous ceux qu'il a rencontrés. Et ce sont Anouar El Sadate, le Premier égyptien, Prix Nobel de la Paix, assassiné en 1981 par l'un des siens; le peintre Ko-

koschka, auquel il rend visite à Ville-neuve; Jehudi Menuhin; le peintre Nolde, dont il possède une œuvre, ce qui l'amène à débaptiser le secrétariat de la Chancellerie pour l'appeler Nolde-Kammer; notre Max Frisch, qu'il invite au Congrès du Parti socialiste allemand; Günther Grass, qu'il apprécie en dépit des attaques violentes, voire acerbes, que l'écrivain lui adresse. Parlant de tous avec une faculté d'enthousiasme... J'allais dire: juvénile!

Et qui termine son livre par un dernier chapitre intitulé «Am Ende bleibt Dankbarkeit» (en français, En fin de compte reste la reconnaissance). Reconnaissance apparemment envers Dieu, mais aussi envers tous ceux qu'il a rencontrés.

Je me suis permis de lui écrire pour lui dire ma sympathie – et cet homme de huitante-deux ans a pris la peine de me répondre et de m'envoyer son dernier livre: *Auf der Suche nach einer öffentlichen Moral* (A la recherche d'une morale publique), un effort pareil à celui que fit Romain Rolland dans les années 18 pour proposer une éthique à un monde déboussolé et qui ne sait plus à quel saint se vouer, les jeunes en particulier.

Jeanlouis Cornuz

MÉDIAS ET SPORT

Bravo, la TSR!

LA RETRANSMISSION télévisuelle des jeux de Sydney fut instructive quant au pouvoir médiatique. La diversité des disciplines olympiques est telle qu'il était exclu de tout retransmettre. Les télévisions nationales choisissaient donc les épreuves où les candidats du pays avaient quelques chances de se distinguer. Par la vertu de ce choix, ces compétitions émergayaient du néant. Seule la télévision leur donnait la dimension grand public. Certes, les finales reines de l'athlétisme focalisaient l'attention de tous. Mais sans la télévision elles auraient été reléguées au rang d'un simple concours international.,

Le paradoxe c'est que la télévision paie cher, de plus en plus cher, les droits de retransmission de rendez-vous sportifs qu'elle contribue à hausser au rang d'événements. Plus elle les fait valoir, plus elle passe à la caisse.

Jusqu'ici dans la mesure où la télévision s'y retrouvait en audience, donc en publicité à tarif fort, un certain équilibre était respecté.

La scandaleuse mise aux enchères (sans cahier des charges véritablement contraignant) d'un droit exclusif sur les championnats du monde accordé pour deux championnats successifs a rompu l'échange des avantages réciproques. La TSR a refusé de se sou-

mettre au tarif imposé par la société détentrice des droits. Espérons qu'elle tiendra ferme! Si d'autres TV pouvaient suivre son exemple et casser les surenchères indécentes que l'on retrouve dans tous les sports médiatisés gangrenant toute l'institution, y compris les salaires indécents (exempts d'impôts dans beaucoup de pays) des joueurs.

Et si les téléspectateurs, qui paient au bout du compte, soit en taxe, soit en charge publicitaire grevant les produits qu'ils consomment interviennent à leur tour. D'abord en soutenant les télévisions qui font preuve de fermeté et de courage.

ag